



# MAGENTA

## l'Accueil de loisirs

# Info



Sourire, joie et bonne humeur étaient au rendez-vous du ALSH  
Enfants de 4 à 12 ans

Vingt-cinq enfants étaient inscrits à l'accueil de loisirs pour cette première semaine des vacances d'avril, dédiée à l'hygiène et à la santé.

Un copieux programme d'animations et ateliers imaginé par le directeur et son équipe d'animateurs.

Histoire de parcours santé, confection d'un carnet de santé, règles en matière d'hygiène-santé, expériences...

Prochain centre du:  
8 juillet au 2 août 2019.

Inscriptions : les 13 et 14 mai pour les Magentais et le 15 mai : Magentais et extérieurs.

# L'association A.D.A.M.E

## Association Des Amis des Ecoles de Magenta

L'A.D.A.M.E a été créée en 1987 et a pour but d'apporter un soutien moral et matériel aux écoles, de concourir à la mise en œuvre d'actions concernant les écoles.

Cependant, un des objectifs de l'A.D.A.M.E. reste de réunir parents, enfants et instituteurs de Magenta à l'occasion de diverses manifestations, afin de passer d'agréables moments ensemble et lier de nouvelles sympathies pour s'insérer davantage au sein de Magenta.

Certaines manifestations apportent des bénéfices qui sont redistribués, dans la mesure du possible, aux écoles :

- participation aux frais d'une sortie scolaire, achat éventuel de matériel...
- financement, en partie, des projets pédagogiques

Depuis son origine, en 1987, l'association organise chaque année, le dernier vendredi de juin, la Soirée des Ecoles avec un gigantesque barbecue auquel participent plus de 300 personnes. Cette soirée succède à la fête des écoles et se prolonge par le feu de la Saint-Jean et un feu d'artifice.

Mme Carole GADRET, qui occupait la présidence de l'ADAME depuis une dizaine d'années, a quitté son poste pour raisons professionnelles.

Un appel est lancé pour pourvoir rapidement à son remplacement.

L'A.D.A.M.E a besoin de vous, car depuis quelques années le nombre de participants diminue lors des manifestations et lors des réunions, ce qui aura peut-être pour conséquence la disparition de l'association et l'aide financière apportée aux écoles.

Si vous avez des idées pour aider l'association, n'hésitez pas à vous faire connaître.



Pot de départ de Mme Carole Gadret présidente de l'A.D.A.M.E en présence du conseil municipal et des amis de l'association

# L'Edito du Maire

**A**u cours du premier trimestre de chaque année, tous les conseils municipaux de France s'attèlent à deux tâches administratives impératives :

- l'établissement du résultat financier de l'année précédente qui est la traduction en chiffres de l'activité d'ensemble de la commune
- Le budget qui, pour l'année en cours, arrête de façon prévisionnelle, les actions qui seront conduites et comment elles le seront.

En 2018, nos paramètres de fonctionnement sont encore satisfaisants, malgré l'étranglement de nos ressources exercé par l'Etat. Un excédent de 400 000 € a pu être dégagé, qui permettra de financer quelques actions d'investissement en 2019.

L'année dernière,, nous avons procédé à 430 000 € d'investissements dont les plus notables et les plus visibles ont été : la réfection du mur du cimetière, la climatisation de l'Ile aux enfants, l'achat d'un véhicule léger électrique et d'un utilitaire, le remplacement de la sanisette publique et le solde des travaux de l'avenue Paul Chandon .

L'endettement de la commune est ramené à 240 000 €, ce qui est le point historiquement le plus bas. Nous disposons au 01/01/2019 d'une trésorerie de 2 650 000 €, qui est importante mais constitue une épargne destinée à financer de gros travaux déjà identifiés et à réaliser nécessairement dans le futur. Pour 2019, la prévision fait ressortir un résultat inférieur à 200 000 €, compte tenu d'une part d'un décalage technique dans les versements de la CAF et d'autre part d'une approche prudente des dépenses.

Néanmoins, il sera possible de refaire le toit de l'école élémentaire et le revêtement de chaussée de la rue Anatole France , la pose d'un gazon synthétique pour le football en salle, ainsi que l'amorce d'une piste cyclable reliant le Pont de la Marne à la véloroute.

Le total des investissements programmés se situe autour de 400 000 € comme en 2018. Notons qu'idéalement, notre capacité d'investissement annuelle devrait se situer autour de 600 000 €, pour faire en particulier un effort de voirie conséquent.

Notre situation de trésorerie à fin 2019 ressortira à environ 2 500 000 €, tandis que la dette sera ramenée à 140 000 €.

Les turbulences engendrées par les politiques brutales conduites depuis 10 ans par l'Etat envers les collectivités locales , se poursuivront à coup sûr dans le futur, après 2020, la courte pause actuelle n'étant qu'un artifice de petite politique médiocre pour cause d'élections européennes puis municipales.

En effet, l'Etat, impécunieux et incapable de se réformer lui-même , fait porter le fardeau aux autres. Pourtant, les communes comptent pour très peu dans la dette colossale de la France. Le but poursuivi mais non avoué est de réduire le nombre de communes en asphyxiant les plus petites. Dès lors, la politique communale doit dépasser l'horizon annuel et s'exercer dans une perspective à long terme.

C'est ce que nous faisons depuis plusieurs années et pas à pas, en nous séparant d'actifs non productifs, en échelonnant les investissements. Il faudrait poursuivre dans cette voie, en reformatant à la baisse certains services communaux actuellement surdimensionnés, par rapport à la baisse de population.

Il en résulterait au moins provisoirement une diminution des effectifs employés.

L'avenir est incertain .Sans doute faudrait-il poursuivre une politique d'austérité pendant quelques années, le temps que des friches industrielles puissent être reconverties en zones d'habitation, ce qui redonnerait du souffle à notre commune.

Jamais, le fossé entre l'Etat central jacobin et les territoires n'a paru aussi profond et porteur de sourdes incompréhensions.

Pour toutes les communes de France, deux mots d'ordre s'imposent : prudence et résolution .

# Budget 2019



**Taux des impôts locaux 2019 votés par la commune  
(Identiques à l'année dernière)**

**Taxe d'habitation : 15,71 %**

**Taxe foncière sur les propriétés bâties : 12,50 %**

**Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 10,45 %**

## Points importants du Budget Primitif 2019

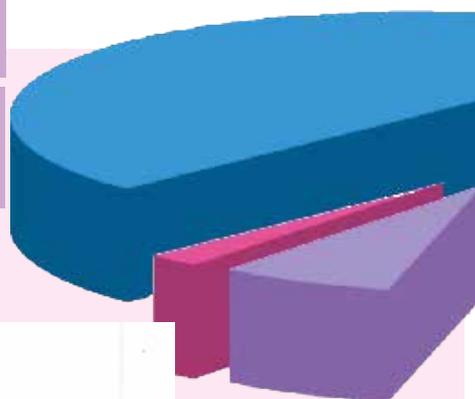


### La répartition budgétaire 2019

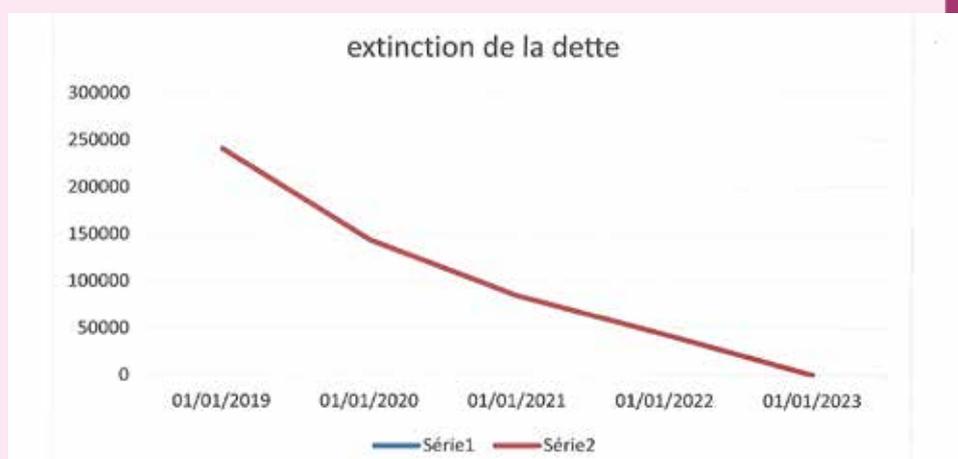
#### Budget de la ville de Magenta

Fonctionnement  
2 500 000,00 €

Investissement  
700 000 €



#### Profil d'extinction de la Dette



*Malgré la perte de dotations de l'Etat, la commune de Magenta :*

- *n'augmente pas les taux des impôts locaux*
- *n'a pas recours à l'emprunt*



#### **SOCIAL :**

- Budget du CCAS : 19 465 €
- Partenariat avec la ville d'EPERNAY pour l'épicerie sociale
- Convention avec la ville d'AY pour le portage des repas à domicile



## Projets ..

### Travaux :

- Fin de la réfection du mur du cimetière
- Création d'un caveau provisoire et d'un nouvel ossuaire
- Eclairage public : Allées des Hirondelles, Mésanges, Rossignols, Rue Carnot.
- Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (dernière année)

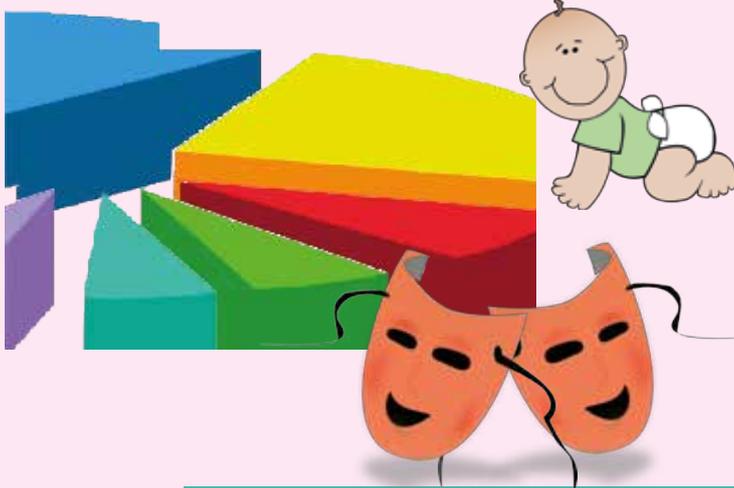
### Environnement :

- Plantation d'un olivier centenaire à la bibliothèque
- Renouvellement de 6 arbres sur l'avenue A.A. Thèvenet



### D'autres projets :

- Piste cyclable en bordure de Marne (Pont de Marne - rue de la Tête à l'Âne).
- Réfection de la chaussée rue A. France et allée des Rossignols
- Réhabilitation du court C (gymnase côté tennis) en gazon synthétique.



**Crèche : 40 places**

**Renouvellement du contrat**

**Enfance Jeunesse 2019 - 2022**

### **Culture :**

**- Budget Bibliothèque 13 000 €**

**- Journées Europ du patrimoine**

**- Remplacement du rétroprojecteur de l'Espace Culturel**

### **Enfance:**

- Réfection de la toiture du Groupe Scolaire Anatole France**

# Agenda de la bibliothèque

Organisé par le Département de la Marne, et en partenariat avec les bibliothèques de son réseau, « Jardin des mots » regroupe toute une série de manifestations sur le thème du jardin. 26 bibliothèques marnaises participeront à cette grande fête printanière du 1 mai au 9 juin 2019. La bibliothèque Jean-Pierre Gauyacq de Magenta propose, aux plus jeunes comme au plus grands, plusieurs animations gratuites: concert, rencontre, exposition, jeux et lectures. L'abeille sera particulièrement mise à l'honneur avec la rencontre avec un apiculteur et des animations sur la vie des abeilles et leur rôle essentiel.

## Jeu : À la découverte des abeilles

- Du 16 avril au 18 mai

Test de connaissance avec un questionnaire sur les abeilles à prendre à la bibliothèque et à remplir sur place ou à emmener chez soi.

À rendre avant le samedi 18 mai 2019 - Entrée libre

## Exposition : Abeilles

- Du 14 mai au 25 mai

L'exposition montre la diversité des insectes de l'ordre des Hyménoptères auquel appartiennent les abeilles, les bourdons, les guêpes et les frelons.

L'exposition est accompagnée de matériels prêtés par l'apiculteur. Entrée libre.

## Rencontre avec un apiculteur

- Mercredi 15 mai - 14h

Pierre Courty, apiculteur, propose une découverte de la vie des abeilles et du fonctionnement des ruches de la bibliothèque de Magenta, suivie d'une dégustation de miel si possible. Sur réservation.



## Atelier dessin : Une étiquette pour chaque ruche

- Mercredi 15 mai - 15h

Réalisation d'étiquettes en couleur pour aider les abeilles à retrouver leur ruche. Inscription appréciée.

## Jeu : Connaître les abeilles

- Mercredi 22 mai - 14h

Proclamation des résultats du questionnaire « À la découverte des abeilles » et jeux sur les abeilles et les petites bêtes du jardin.

Les jeux seront à la disposition des enfants toute l'après-midi. Entrée libre



## Lecture : Nos amies les abeilles

- Mercredi 5 juin - 14h30

Heure du conte avec kamishibai à la rencontre des abeilles et des petites bêtes, suivi de jeux de société sur le même thème (« cherche et trouve », memory, loto, etc.) à disposition toute l'après-midi. Inscription appréciée.

Bibliothèque Jean-Pierre Gauyacq  
28, rue Anatole France  
51530 Magenta  
Tel : 03 26 32 50 08  
bibliotheque@ville-magenta.fr

Horaires d'ouverture :  
Mardi 15h30-18h30  
Mercredi 9h30-12h 15h-19h  
Vendredi 15h30-18h30  
Samedi 9h30-12h

Jardin  
des  
MOTS

1<sup>er</sup> mai  
2019  
9 juin

180  
animations dans  
26 communes  
de la Marne

# Un beau chèque pour le Téléthon



Les acteurs du dernier Téléthon se sont retrouvés en mairie avec les représentants locaux de l'AFM, Pascale PILLON, coordinatrice Téléthon pour la Marne-Ouest et Joël INFANTI, animateur de secteur pour l'arrondissement d'Épernay et de Sézanne.

Laurent MADELINE et son Adjointe Noëlle CERUTTI ont salué l'implication du collectif d'associations. L'édition 2018 a, une nouvelle fois, pulvérisé le précédent record, avec une recette supérieure à 2017 et à la moyenne nationale. Tous comptes faits, c'est un chèque symbolique de 7 617,01 euros qui a été remis aux représentants de l'AFM-Téléthon.

Ce résultat exceptionnel obtenu dans un contexte particulièrement difficile marque, une nouvelle fois, l'extrême fidélité des Français au combat des familles. En effet, le Téléthon 2018 a partagé ses plus belles victoires contre la maladie et les donateurs ont pu mesurer à quel point leur soutien permet de changer la vie des malades.

Merci pour cette collecte exceptionnelle ! Merci pour cette extrême fidélité !

## A la découverte des abeilles



## Offre chaudière à 1 € : Stop ou encore ?



Depuis janvier 2019 un nouveau dispositif dit « à 1€ » a vu le jour à travers les pompes à chaleur et chaudières à 1€. Il s'agit d'une prime à la conversion des chaudières, validée par le gouvernement français, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des logements. Cette prime doit ainsi permettre le remplacement des anciennes chaudières à énergie fossiles (fioul, gaz, charbon) pour des équipements plus performants, utilisant notamment des énergies renouvelables.

### 1€ vraiment ?

Vous avez donc pu entendre récemment des publicités qui vous proposent une pompe à chaleur à 1€. Pour rappel, le dispositif concerne **le remplacement de chaudières au fioul et des vieilles chaudières à gaz** pour des chaudières à bois, granulés, biomasse, système solaire combiné, gaz très haute performance ou par des pompes à chaleur.

**Alors Prudence** face à ce genre d'offre alléchante **car ce n'est pas la pompe à chaleur qui est à 1€** mais bien le cumul de toutes les aides financières de l'Etat qui fait baisser le coût initial de la chaudière ou de la pompe à chaleur. Cette expression « à 1€ » s'applique surtout pour **les ménages les plus modestes**, qui sont autorisés à cumuler plusieurs aides financières (Prime à la conversion + ANAH-agilité + Crédit d'impôt), ce qui réduit au maximum l'investissement.

Actuellement quatre groupes privés (ENGIE, EDF, Effy et Total) se sont manifestés en mettant en place des offres commerciales destinées à **tous les ménages** (tableau ci-dessous). Ces fournisseurs d'énergie annoncent une prime à la conversion pouvant aller jusqu'à 5 500 € (en fonction du niveau de revenu des ménages) avec, à la clé, des économies significatives sur les factures de chauffage.

### Quelques points de vigilance à vérifier avant l'installation d'un nouveau système de chauffage :

- Exigez systématiquement une **visite sur place** par le professionnel ainsi que **l'émission d'un devis** avant de donner votre accord
- Vérifiez si la dépose de l'ancienne chaudière est prise en compte
- Vérifiez que le système de chauffage proposé est bien dimensionné par rapport à votre logement : par exemple si des travaux d'isolation sont prévus, vos besoins de chauffage vont diminuer et la puissance de votre équipement devra être adaptée
- Prévoir un entretien et un suivi du nouveau système de chauffage pour son bon fonctionnement dans le temps.

## Simulation des aides financières 2019 pour un ménage de 2 personnes :

	Ménage très modeste (revenu fiscal annuel inférieur à 21 630€)	Ménage modeste (revenu fiscal annuel inférieur à 27 729€)	Autres ménages (au- dessus du seuil précédent)
Chaudière biomasse, PAC air/eau ou eau/eau, PAC hybride, Système solaire combiné	4 000€ (prime à la conversion) + 50% du cout HT du matériel et de la pose (ANAH- Agilité). Crédit d'impôt : 30%	4 000€ (prime à la conversion) + 35% du cout HT du matériel et de la pose (ANAH- Agilité). Crédit d'impôt : 30%	2 500€ (prime à la conversion) Crédit d'impôt : 30%
Raccordement à un réseau de chaleur	700€ (prime à la conversion) + 50% du cout HT du matériel et de la pose (ANAH- Agilité). Crédit d'impôt : 30%	700€ (prime à la conversion) + 35% du cout HT du matériel et de la pose (ANAH- Agilité). Crédit d'impôt : 30%	450€ (prime à la conversion) Crédit d'impôt : 30%
Chaudières à gaz très haute performante	1 200€ (prime à la conversion) + 50% du cout HT du matériel et de la pose (ANAH- Agilité). Crédit d'impôt : 30%	1 200€ (prime à la conversion) + 35% du cout HT du matériel et de la pose (ANAH- Agilité). Crédit d'impôt : 30%	600€ (prime à la conversion) Crédit d'impôt : 30%

Certaines aides financières sont sous conditions, les chiffres ci-dessus sont ***purement indicatifs***.

Pour plus de détail consultez le guide des aides de l'ADEME :

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-aides-financieres-renovation-habitat-2019.pdf>

A noter que dans le cadre d'un remplacement de chaudière, tous les ménages pourront, à partir du mois de mars 2019, **contracter un Eco-prêt à taux zéro** afin de couvrir le reste à charge, même s'ils ne réalisent pas un bouquet de travaux.

### Alors Que FAIRE ?

Pour éviter tout problème, avant de signer un devis, consultez le Conseiller Info Energie de la Maison de l'Habitat qui vous accompagnera dans votre projet et vous apportera des conseils neutres et gratuits :



**Alexandre Péan**  
CONSEILLER INFO ÉNERGIE

Tél. 03 26 54 00 37  
Port. 06 98 24 70 74  
pean@maison-habitat-epernay.fr

**Maison de l'Habitat**  
2 rue du Colonel Pierre Servagnat  
51200 Epervain  
Tél. 03 26 54 00 37  
contact@maison-habitat-epernay.fr  
www.maison-habitat-epernay.fr



# Petit arbre deviendra grand !

## Respectez les distances de plantation

**S**ur le plan esthétique ou écologique, être entouré de verdure est un véritable atout. Mais quand branches, feuilles ou racines deviennent envahissantes, elles peuvent rapidement occasionner des troubles de voisinage.

Si vous souhaitez planter un arbre, arbrisseau ou arbuste en limite de propriété et en l'absence d'une règle spécifique applicable localement (usage local, documents d'urbanisme, règlement de lotissement), les distances minimales à respecter par rapport au terrain voisin sont fixées par les articles 671 et 672 du code civil et varient selon la hauteur de la plantation :

- 2 mètres de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres,
- 50 centimètres pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres.

La distance de plantation se mesure à partir du milieu du tronc.

Le cas échéant, indiquez les mesures locales :

Les plantations en espaliers, de chaque côté d'un mur séparatif, sont autorisées sans règles de distance, si elles ne dépassent pas la crête du mur.

Attention ! Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer les espaliers.

Votre voisin peut exiger que vos plantations situées à une distance inférieure soient arrachées ou réduites à la hauteur autorisée, sauf si elles sont présentes depuis au moins 30 ans. Dans ce cas, si les arbres meurent ou sont arrachés, la distance légale doit être respectée pour une nouvelle plantation.

## Et l'entretien annuel !

Ces distances doivent persister lors de la repousse. Il est donc possible que votre voisin vous demande de couper les branches qui surplombe sa propriété, mais il ne peut pas le faire seul sans votre accord.

Par contre, il lui est permis de couper les racines, ronces ou brindilles qui dépassent à la limite de sa propriété. Il est donc préférable de trouver un accord car le massacre des racines risque de mettre en péril la vie de votre arbre.

Si les branches dépassent sur la voie publique, l'élagage est obligatoire.

Attention ! vous pouvez broyer, composter, déposer en déchetterie mais le brûlage à l'air libre est interdit !

## Les fruits

Un voisin n'a pas le droit de cueillir les fruits sur les branches qui surplombent sa propriété, mais il peut ramasser ceux tombés naturellement.

## Les feuilles

Si un arbre planté dans le respect des distances légales perd ses feuilles sur votre terrain, il s'agit d'une gêne passagère ponctuelle, mais si ce trouble est excessif, il peut être qualifié de trouble anormal de voisinage. Les nuisances graves et répétitives (importante des chutes de feuilles, obstruction de l'écoulement des eaux, perte d'ensoleillement, etc.) sont sanctionnées par le juge judiciaire.

Si vous possédez un arbre très ancien ou d'une espèce rare, n'hésitez pas à contacter l'association ARBRES ([www.arbres.org](http://www.arbres.org)) qui attribue le label Arbre remarquable de France.

# Arrêt sur Images



Vernissage expo M.Chevrier



Concert de lame sonore et thérémin



Plantation d'un olivier au jardin de la bibliothèque



Travaux de voirie allée des Rossignols



La chasse aux œufs

Pour la cinquième année consécutive, le comité des fêtes de Magenta a organisé, le jour de Pâques, sa chasse aux œufs au square Mac-Mahon. Grâce à un soleil exceptionnel et une organisation bien rodée, cette animation s'est déroulée dans une bonne ambiance et a connu comme d'habitude un très beau succès. Cette manifestation est devenue à présent incontournable.



Soirée disco

Le comité des fêtes a organisé une nouvelle soirée disco qui a remporté un vif succès avec une participation de 160 à 180 personnes qui se sont déhanchées toute la nuit grâce à Jean-Luc qui a assuré l'animation.

Malheureusement, le Comité des Fêtes déplore le peu de participants Magentais.

# Informations Communales

## Fermetures de la mairie

La mairie sera fermée les: **vendredi 31 mai et samedi 1er juin**

## Fermetures de la bibliothèque

La bibliothèque sera fermée: **pont de l'ascension vendredi 31 mai et samedi 1er juin ainsi que le samedi 8 juin.**

**Semaine du 17 juin au vendredi 21 juin.**

**Samedi 18 mai:** Concert Musique Municipale avec l'orchestre hollandais Zeelandia. Espace Culturel à 20h30. Entrée libre.

**31 mai - 1er et 2 juin:** Spectacle Magenta Danse Attitude

**Vendredi 7 juin:** Kermesse école maternelle

**Vendredi 21 juin:** SOIREE DES ECOLES: RDV au Complexe Sportif de Magenta à partir de 20h15 pour le BARBECUE organisé par l'ADAME.

Ensuite un feu d'artifice sera tiré et la soirée se terminera par le Feu de la saint.

## REGLES DE BON VOISINAGE:

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous. Au moment où le retour du soleil incite à retourner au jardin, reprendre des activités de bricolage, sortir le barbecue, il n'est sans doute pas inutile de rappeler qu'il convient de contrôler les nuisances (sonores, olfactives,...) qui peuvent être subies par les autres.

Il est rappelé d'ailleurs qu'il est interdit de brûler les déchets ménagers ou végétaux.



Contactez le CIRFA de Reims :

☎ 03 51 42 41 05

✉ [cirfa-marine-reims.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:cirfa-marine-reims.sec.fct@intradef.gouv.fr)



**LA MARINE  
RECRUTE**  
**ETREMARIN.FR**

**3 700 POSTES  
DANS 50 MÉTIERS**

**DE 16 À 30 ANS  
D'UN NIVEAU 3<sup>ème</sup>  
À BAC +5**



MINISTÈRE DES ARMÉES